

Faits notables relevés par des résidents
(Tanneron/Hauts de Pouvourville/Miramontes/ch. du Rat et des Clotasses)
lors de la réunion avec la Maire de Quartier du 29 avril 2025

1/ PLUi-H 2025 : quel avenir pour les parcelles classées NS de la rue du Tanneron ?

Cette question a été reprise par plusieurs participants de la réunion et suscitée un vif intérêt.

Il a été rappelé que des rapports géologiques et des délibérations de Toulouse Métropole étaient à l'origine des zones classées NS de la rue du Tanneron car elles sont soumises à des enjeux importants de protection de l'environnement. Ce qui, en principe, ne devrait pas permettre la remise en question de leur classement NS.

Cependant, lors du débat autour du projet de PLUi-H, Mme NISON a exprimé une position qui a introduit une certaine incertitude. Concernant la potentielle urbanisation de la Janerie, elle a indiqué que la décision du Commissaire Enquêteur aurait une prévalence sur celle des élus, en précisant que ces derniers « votent systématiquement les préconisations du Commissaire Enquêteur ».

Après recherche réglementaire, il nous apparaît que l'avis du Commissaire Enquêteur est simplement consultatif. Il représente certes une étape essentielle pour recueillir l'avis du public et vérifier que les objectifs/valeurs inscrites dans le projet du PLUi-H respectent la loi ; Mais la décision finale reste de la compétence des élus, qui peuvent prendre en compte cet avis comme un indicateur précieux qu'ils ne sont pas obligés de suivre. Surtout si celui-ci n'est pas motivé et/ou ou s'il ne respecte pas les objectifs/valeurs du projet.

La question de la priorité politique donnée aux enjeux environnementaux reste donc ouverte. D'autant plus si on considère le point n° 2 qui suit.

2/ Quels aménagements pour protéger le ruisseau Saint-Agne et la zone classée EBC ?

Cette question étant complexe, Mme NISON a précisé « qu'une réponse ultérieure sera faite par écrit ». Elle a également ajouté que « la Collectivité était consciente des problèmes hydriques de Pouvourville qui sont liés à l'urbanisation puisque, pour ces mêmes raisons, de longs et coûteux travaux vont prochainement être entrepris chemin Flou de Rious ».

D'ores et déjà on peut rappeler que :

- Le système hydrologique de Pouvoirville est caractérisé par une interaction entre terrains imperméables argileux et des passées sableuses perméables. Des veines d'eau reliant ces différentes zones pour constituer un réseau complexe de circulation et de stockage de l'eau souterraine qui en fonction de la pluviométrie peut créer des mouvements de terrain avec parfois de graves conséquences comme par exemple :
 - En 1996 lorsque la SNC ESPACE RESIDENTIEL fait l'acquisition de parcelles pour construire en catastrophe un mur de soutènement avec tireforts le long du piétonnier communal ; Cela pour éviter l'effondrement de la butte ou 3 maisons venaient tout juste d'être construites. L'acquisition de ces parcelles a été réalisée par acte administratif le 4 septembre 1996 ; de la COMMUNE DE TOULOUSE, moyennant le prix d'un Franc. Une copie authentique de cet acte a été publiée au 1er bureau des hypothèques de TOULOUSE le 21 octobre 1996 volume 96P n° 9853.
 - La réunion du 29 avril qui s'est tenue face au 5 de la rue du Tanneron, soit juste en dessous du collectif Miramontes (100 logements édifiés il y a 25 ans). Sachant qu'initialement les logements vendus sur plan de Miramontes comportaient un parking souterrain qui n'a pas pu être réalisé, car les premiers travaux de terrassement ont révélé une poche d'eau plus importante que prévue. A ce titre on peut noter que les veines d'eau ne sont pas stables et peuvent se dévier ce qui est régulièrement le cas chemin Flou de Rious.
- Il serait trop long de donner ici d'autres exemples de mouvement de terrain ; Mais on peut noter que cela soit le collectif Miramontes, les Hauts de Pouvoirville ou la Janerie, toutes ces zones sont dans le périmètre immédiat du ruisseau Saint-Agne dans une configuration d'entonnoir versant, avec en aval le chemin des Clotasses qui tient son nom des fondrières qui le caractérisaient...